

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 43 (1907)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

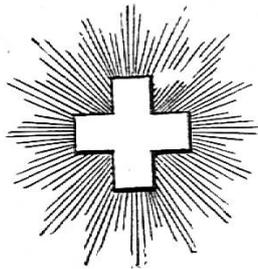
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIII^{me} ANNÉE

N^o 2



LAUSANNE

12 janvier 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Notre enquête.* — *Mon premier examen à Mont-la-Ville.* —
† *Charles-Alcide Gautier.* — *Chronique scolaire: Genève. Jura bernois.*
Vaud. — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE: *Leçon de choses: Le papier*
(fin). — *Dictée.* — *Problèmes sur le système métrique.* — *Comptabilité:*
Rendement d'une vache laitière. — *Astronomie: Le ciel du 15 janvier au*
15 février.

NOTRE ENQUÊTE

Nous rappelons à tous nos abonnés notre enquête sur le *dessin des enfants*, (voir *Educateur* du 8 décembre écoulé). Elle ne peut avoir de valeur que si elle porte sur un grand nombre de cas. La petite expérience, qui sera conduite en se conformant strictement aux instructions de M. Claparède, ne prendra au reste pas beaucoup de temps et n'apportera aucune perturbation dans la marche de la classe. Chacun voudra contribuer à la réussite de cette consultation. Nous avons déjà reçu de nombreux documents et en attendons encore, tout en informant nos lecteurs que le délai pour la remise des travaux d'élèves est prolongé *jusqu'au 1^{er} février prochain.*

MON PREMIER EXAMEN A MONT-LA-VILLE

Bien que la politique n'ait, semble-t-il, rien à faire avec l'enseignement, le changement de gouvernement en 1862 (gouvernement du 30 janvier), avait fait retarder, jusqu'au commencement de mai, les examens du brevet. Le 10 mai, j'obtenais un des rares brevets signé J. Eytel.

La loi de 1846 autorisait l'ouverture des concours en avril, et les autorités de Mont-la-Ville, désirant avoir un jeune instituteur, avaient retardé la mise au concours jusqu'en mai; (mon prédécesseur ayant été nommé membre du Grand Conseil déjà en janvier).

L'examen devait avoir lieu le samedi 17 mai; parti d'Orbe dans

l'après-midi je rencontre, au sortir de la ville, une vieille connaissance, qui me questionne sur mes intentions et, en quelques mots, je la mets au courant de mes projets.

Un curieux qui passait lui crie : « Où va Pelet ? » — « Chercher de l'ouvrage, » lui répondit-elle. Ce qui était exact, car, heureusement, depuis quarante-cinq ans, jamais je n'en ai manqué.

C'était un beau jour de mai ; l'herbe poussait, les oiseaux chantaient ; mais, préoccupé de l'épreuve que j'allais subir, je ne regardais ni à droite, ni à gauche ; j'allais droit mon chemin ayant hâte d'arriver.

A partir de Romainmôtier, les chemins étaient étroits, montants, rocailleux, remplis de flaques d'eaux. A mesure que j'approchais du pied de la montagne, la végétation était moins luxuriante, les froments étaient courts, les avoines à peine levées, d'immenses tas de pierre (qui, depuis lors, ont disparu), bordaient les champs. Les fayards poussaient à peine ; toutes ces choses me causaient une impression de tristesse ; deux fois je fus sur le point de retourner sur mes pas, trouvant la montagne trop près et la campagne peu fertile ; l'amour propre aidant, je résolus de continuer ma route.

Je pensais trouver à Lapraz un vieil ami d'Ecole normale auquel j'avais écrit, et qui m'avait encouragé à me présenter ; malheureusement il était absent.

Le clocher de Mont-la-Ville pointait à l'horizon ; après 35 minutes de marche, j'atteignis ce village et un passant m'indiqua l'auberge. Cette maison était une de ces petites auberges chères à mon vieux maître, Louis Favrat ; là, le voyageur se sent chez lui. La conversation s'engagea avec l'hôtesse, qui me donna gracieusement quelques détails sur l'instituteur ancien, son parent, sur le pasteur, sur l'école, etc. Elle m'engagea à aller voir le pasteur et m'offrit sa jeune fille pour m'accompagner.

A la cure, je fus très bien reçu ; le pasteur, M. B., avait pris sur mon compte des informations auprès du directeur de l'Ecole normale, qui m'avait chaudement recommandé, malgré mon inexpérience ; mes affaires marchaient donc bien, comme on le voit.

Nous allâmes ensemble faire une visite au syndic ; l'accueil qu'il me fit, fut excellent, le pasteur nous quitta et je passai la soirée avec l'aimable syndic ; il m'engagea à visiter le logement du régent, qui était grand, quatre pièces, cuisine, etc. ; la vue était splendide, des fenêtres, on voyait le lac Léman, celui de Neuchâtel, et une bonne partie de notre canton.

Le lendemain, samedi 17, c'était la grande journée. Il y avait vingt ans qu'il n'y avait pas eu d'examens à Mont-la-Ville ; le mien fut une attraction ; la salle d'école se remplit de curieux, autorités, jeunes gens, régens du voisinage.

Trois postulants étaient inscrits : le père de notre caissier, C. Perret, qui était régent à Villarzel, Burnier, à Cuarny, mort à la Tine il y a quelques années, et votre serviteur.

M. Perret se retira avant le commencement des examens.

Le président de la Commission des Ecoles donna connaissance des conditions de la place.

Avantages. — Traitement 750 fr., 2 moules de fayard, 1 moule de sapin, 100 fagots, à charge de chauffer l'école, de plus 18 fr. pour sonner midi, mais ceci à titre facultatif.

Fonctions. — 33 heures de leçons par semaine, fonctions d'église 2 fois le dimanche, 8 heures d'école supplémentaires, la veillée, pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février.

Dans cet heureux temps, on subissait 18 examens, un sur toutes les branches, de la religion au dessin, de l'arithmétique à l'écriture.

Le pasteur commença par une prière, demandant à Dieu de guider les autorités dans leur choix.

Les épreuves commencent : une dictée, tirée d'un livre de Jullien, ouvre les feux ; elle était longue et difficile, je dirai même très difficile, heureusement que je l'avais faite en partie à l'Ecole normale et que j'eus la chance de ne pas avoir trop de fautes.

L'économe infidèle était le sujet de religion, que je traitai tant bien que mal ou plutôt tant mal que bien ; mes explications n'eurent pas l'air de satisfaire le pasteur.

Pendant que l'on traitait oralement quelque sujet, on nous donnait par écrit un sujet de composition, tiré de l'instruction civique, et dont le titre m'échappe.

Le sujet de la leçon, les verbes pronominaux, servait à la fois d'épreuve de pédagogie et de grammaire.

Je revois quand je veux cette scène, où je m'évertuais d'expliquer à deux élèves, dont l'un fut plus tard mon directeur, les accords de ces malheureux participes. Au lieu de m'en tenir aux cas généraux, j'entrai dans des explications sur tous les cas possibles et impossibles. Ma pauvre grammaire de Boniface, que je n'ai pas ouverte depuis longtemps, donne, si je ne me trompe, outre les cas généraux, dix-sept cas particuliers.

Je massacrai cette leçon d'une belle manière.

Pour mon excuse, il faut dire que la classe d'application à l'Ecole normale n'existait pas encore, et que l'on s'initiait aux mystères de l'enseignement en donnant à ses condisciples des leçons plus ou moins bien préparées.

Le sujet d'arithmétique était un calcul d'escompte.

Quant à la géométrie, il me paraît que le pasteur avait un faible pour cette branche, car il y eut examen oral et examen écrit.

Sujet d'examen oral : le rapport des angles avec leurs arcs ; la

mesure de l'angle inscrit, l'angle circonscrit, etc.; puis, comme travail écrit : étant donnés les quatre côtés d'un losange, déterminer sa surface, il fallait diviser ce losange en un parallélogramme et un triangle, mesurer la surface de ce dernier au moyen de la formule $s = \sqrt{p(p-a)(p-b)(p-c)}$, p égalant le demi périmètre du triangle, puis déterminer la hauteur du triangle qui était celle du losange.

Un examen de botanique sur l'absorption, la nutrition, la loi de l'endosmose, expérience de Dutrochet, permit de juger ma force en histoire naturelle.

Un canton suisse et les lacs de notre pays furent les épreuves de géographie.

L'histoire de l'origine de la Confédération, la charte de Faïenza furent les sujets d'histoire.

Pendant l'hiver de 1861-1862, une commission avait remis à l'Ecole normale une brochure renfermant une dizaine de psaumes, qui devaient figurer dans le nouveau psautier; les clefs d'*ut* avaient été remplacées par la clef de *sol*. Parmi ces chœurs se trouvait le psaume 98 :

Peuples, chantez un saint cantique.

Ce fut ce morceau et le n° 151 du recueil de Corbaz avec deux bémols, intitulé *Le Dieu du Grütli*, qui me furent imposés.

Une page d'écriture et un tabouret à dessiner furent les épreuves finales.

L'examen se termina à la nuit.

La Municipalité et la Commission d'école eurent tôt fait de délibérer; je fus nommé à l'unanimité, cela chagrina mon concurrent, qui disait à l'une de ses connaissances : « mais pas une voix, pas une voix ».

La Municipalité nous offrit un repas, auquel furent invités tous les instituteurs du voisinage; à cette occasion, je fis bonne connaissance avec mes futurs collègues qui devinrent plus tard mes amis, MM. Mermoud, Coderay, Berney, Jayet, etc.

La Société de chant vint aussi égayer cette soirée qui, pour quelques-uns, se prolongea jusqu'au dimanche matin.

J'eus la sagesse de me coucher de bonne heure, le pasteur et la Municipalité m'ayant prié de rester le lendemain pour fonctionner à l'église.

Inutile de dire la joie que j'éprouvai en apprenant ma nomination, j'avais une des places les mieux rétribuées, une excellente école et une population des plus bienveillantes.

J'y demeurai neuf ans, qui comptent parmi les plus belles

années de ma vie ; j'étais jeune, j'avais la foi dont parle saint Paul, j'aimais ma vocation, j'aimais les enfants.

Aujourd'hui encore, je me souviens avec joie de ces belles années ; comme tout le monde j'ai eu des déceptions, des moments de découragement ; mais je ne passe jamais à Mont-la-Ville, sans éprouver un vrai plaisir à serrer la main de tous mes anciens élèves et de mes vieux amis.

LOUIS PELET.

† CHARLES-ALCIDE GAUTIER

Le 19 décembre 1906, un cortège funèbre imposant accompagnait à sa dernière demeure, dans le champ du repos de Mâche, près de Bienne, la dépouille mortelle de Charles-Alcide Gautier, instituteur à Madretsch. Sur la tombe les chœurs d'hommes, l'*Echo* et l'*Espérance* de Madretsch, chantèrent chacun un chœur de circonstance, ainsi que les enfants des écoles. M. Spichti, président de la société des instituteurs, section de Nidau, rendit hommage aux qualités du défunt. M. Weyeneth, président de la Commission des écoles, parla au nom des autorités locales et M. Huguenin, instituteur à Bienne, se fit l'organe des instituteurs de langue française qui ont perdu un collègue dévoué et aimable, de caractère doux et affectueux.

Charles Gautier était né en novembre 1862 à Cortébert, au vallon de Saint-Imier. Après avoir suivi les cours de l'école normale de Porrentruy pendant quatre ans, (1878-1882), il obtint un brevet d'instituteur et fut nommé à Nods où il demeura quatorze ans. Combien de fois ne nous a-t-il pas raconté ses courses intéressantes par dessus le Chasseral pour revenir de Nods dans son village natal chez ses parents bien-aimés !

En 1896, Gautier quitta la montagne de Diesse pour venir à Madretsch tenir la classe supérieure française. Atteint d'un mal qui ne pardonne guère, il chercha trop tard un soulagement à ses maux dans l'établissement de Heiligenschwendi. Il était trop gravement atteint et dut revenir chez lui où il expira le 16 décembre dernier.

Gautier était un caractère calme et sérieux, peu enthousiaste des choses nouvelles, mais se distinguant par sa bonté. C'est pourquoi il sera regretté de ceux qui l'ont connu.

H. GOBAT.

Ne jamais faire qu'une chose à la fois ; cela est très important. L'homme véritable, c'est celui qui peut concentrer toute son attention sur une chose et oublier tout le reste ; la concentration, c'est la grande force de l'esprit humain.

LABOULAYE.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Il y a quelques semaines, en reprenant ses travaux, la **Société pédagogique genevoise** a continué la discussion des thèses de M. le professeur Adrien Naville, relatives à l'enseignement secondaire. M. Naville avait posé un certain nombre de principes généraux qui ont donné lieu à une longue et intéressante délibération, à laquelle plusieurs séances ont été consacrées. La discussion a conduit à formuler les thèses sous la forme suivante, qui a été acceptée par leur auteur :

I. Les collèges (gymnases, lycées) doivent être des établissements de culture générale. Ils doivent atteindre ce but en admettant dans leurs degrés supérieurs une spécialisation des disciplines. Cette spécialisation répond aux nécessités psychologiques et sociales ; elle sera d'autant plus profitable que, par ce moyen, les études pourront être plus profondes.

II. Les études qui contribuent le plus au développement de l'esprit des adolescents sont, d'une part, celle des langues et littératures, d'autre part, celle des mathématiques. Mais ces études perdent leur valeur de culture si on en étend le programme de telle sorte qu'il faille pour le parcourir aller trop vite. Il importe de bien êtreindre plus que d'embrasser beaucoup. Il n'y a ni joie intellectuelle ni progrès de l'ensemble des facultés pour qui ne comprend pas bien ce qu'il fait et n'arrive pas à dominer la matière dont il s'occupe.

III. L'étude de la langue et de la littérature grecques, sans être indispensable à la culture de l'esprit, reste toutefois au premier rang des études littéraires. Le génie grec est incomparable. Si l'on peut consentir à ce que le nombre des jeunes gens qui apprennent la langue grecque soit diminué, c'est à la condition que ceux qui l'apprennent en poussent l'étude plus loin et se pénètrent assez du génie grec pour maintenir son influence sur l'esprit moderne.

IV. Le latin et sa grammaire conservent une valeur d'usage. Cette étude est une introduction nécessaire à l'étude approfondie du français. Les rudiments du latin doivent rester obligatoires au collège inférieur. Mais la littérature latine ne vaut pas la grecque ; dans les deux degrés supérieurs du collège classique, les élèves devraient être autorisés à renoncer aux heures de latin pour consacrer plus de temps et d'efforts à l'étude du grec. Les conditions d'examen pour cette branche seraient, dans ce cas, notablement plus sévères.

V. La géographie, les sciences naturelles et physiques, dans la section classique, exigent des élèves un travail à domicile trop considérable et sont enseignées par un trop grand nombre de maîtres différents. Si l'on maintient les programmes actuels, il faut accorder aux élèves des classes supérieures une certaine liberté de choix. Les conditions d'examen pour les branches choisies seraient, dans ce cas, notablement plus sévères.

VI. Il serait désirable de créer une section classique moderne où le français, l'allemand, l'anglais et l'italien seraient étudiés à fond sous la direction de maîtres possédant une instruction philologique et littéraire égale à celle des maîtres de latin et de grec.

VII. La famille doit exiger de l'enfant un langage correct et seconder les maîtres dans la lutte contre l'argot. Les élèves doivent lire les auteurs français et apprendre par cœur de beaux morceaux plus qu'ils ne le font maintenant ; les leçons de

diction doivent être en relation étroite avec l'enseignement littéraire. Dans les exercices de version des langues modernes ou anciennes, il faut attacher une grande importance au style français.

VIII. L'enseignement philosophique est nécessaire dans toutes les sections : il doit comprendre des exercices d'application et avoir une tendance nettement éducative.

JURA BERNOIS. — **Moutier.** — *Synode de district.* — Les instituteurs du district de Moutier se sont réunis le 17 décembre 1906 au chef-lieu, sous la présidence de M. Romy, directeur des écoles.

M. Imhoff, instituteur à Moutier, a lu un travail sur les examens de fin d'année. Il résulte de la discussion que les examens de promotion peuvent donner une idée de la valeur éducative de l'école et doivent être conservés. M. Imhoff s'élève avec raison contre la tendance de faire doubler plus d'une fois sa classe à un élève faible.

M. Hofmeyer, instituteur à Courrendlin, se demande par quels moyens l'école et le corps enseignant peuvent rehausser le bien intellectuel et matériel des élèves. Citons parmi les moyens préconisés la création d'écoles enfantines et de jardins d'enfants, la création de classes spéciales pour enfants retardés, l'assistance des enfants pauvres, l'enseignement antialcoolique, le dédoublement des classes surchargées d'élèves, la création de mutualités scolaires, etc.

M. Mertenat, maître secondaire à Tavannes, étudie la consolidation et le développement de la société des instituteurs bernois. Il croit que les bases de l'organisation actuelle ne doivent pas être changées. Il conseille la publication d'une brochure sur le but et l'activité de la société. M. Mertenat estime en outre que la société des instituteurs bernois devrait s'occuper davantage des intérêts du corps enseignant secondaire.

Le comité du synode est chargé, avec une commission *ad hoc*, de s'occuper de l'introduction d'une mutualité scolaire dans le district.

Le nouveau comité se compose de MM. Sautebin, président ; Berner, vice-président ; Droz, secrétaire ; Mlle Schumacher, caissière ; M. Schneider, assesseur. M. Sauvant conserve toujours ses fonctions de secrétaire honoraire.

Les délégués à l'assemblée des délégués seront MM. Robert, Jabas, Berner et Mlle Fleury. H. GOBAT.

*** **Neuveville.** — On signale dans cette ville le décès de Mlle Pauline Langel, institutrice. Un collègue voudrait-il se charger d'envoyer une notice nécrologique à l'*Educateur* ?

VAUD. — **Montreux.** — *Projections lumineuses* : Ensuite du préavis favorable présenté par la Commission scolaire, l'administration du cercle de Montreux vient d'acheter chez M. Fransioli, opticien, un excellent appareil à projections. Cet instrument, d'un maniement très simple, est déposé au bureau du Contrôle, où les membres du corps enseignant primaire de la paroisse peuvent le prendre à tour de rôle et l'utiliser pour leurs classes. La puissante lentille dont est pourvu cet appareil donne, sur un écran de 3 m², des reproductions d'une franche netteté. Une lampe Perdrisat, nouveau système, fournit une lumière d'une clarté parfaite.

Plusieurs classes du cercle ont déjà utilisé cet appareil avec succès et les maîtres qui s'en sont servis sont tous d'accord à reconnaître l'auxiliaire précieux

que ce moyen de présenter quantité de sujets géographiques, historiques, scientifiques fournit à l'enseignement.

Pour le moment encore, les vues sont demandées au Musée scolaire de Lausanne, mais l'administration scolaire montreuusienne, toujours soucieuse du développement de la jeunesse, ne tardera pas à posséder sa propre collection.

O. E.

BIBLIOGRAPHIE

Deuxième Congrès international de l'enseignement du dessin à Berne, du 2 au 6 août 1904. Fribourg, librairie de l'Université. Fr. 6,50.

Ce compte rendu, longtemps et impatientement attendu par les nombreux participants à ce congrès, a paru il y a quelques mois. Les souscripteurs n'ont rien perdu pour attendre. En effet, ce beau volume de 364 pages donne un tableau fidèle de l'activité déployée dans les deux sections du congrès durant les cinq belles journées passées dans la ville fédérale. Journées à la fois graves et gaies, journées de labeur fécond, où la plus franche cordialité n'a cessé de régner dans toutes les discussions.

Ce compte rendu renferme, en français, en allemand ou en anglais la traduction ou le résumé de toutes les discussions et communications auxquelles ont donné lieu les diverses questions mises à l'étude. Il n'y en avait pas moins de douze, six dans chaque section. La I^{re} section, qui s'est occupée de l'enseignement général du dessin, a étudié les questions suivantes : le rôle du dessin dans l'éducation ; l'enseignement du dessin à l'école primaire, à l'école secondaire, dans l'enseignement supérieur ; la formation des maîtres.

La II^e section s'est occupée de l'enseignement spécial. Son programme comprenait également six questions relatives à l'état actuel de l'enseignement professionnel, technique et artistique dans les différents pays, à l'organisation des apprentissages et des cours professionnels pour apprentis et ouvriers, à l'enseignement du dessin dans les écoles de métiers, aux écoles d'art décoratif, à la formation des maîtres de dessin pour l'enseignement spécial à ses divers degrés, et enfin à la codification internationale des signes et symboles employés dans le dessin.

Les conclusions et les vœux adoptés par les congressistes sont donnés en français, en allemand et en anglais. « On eût pu craindre, dit M. Guébin, dans son rapport à la ville de Paris, que la triple présentation de conclusions en chacune des langues admises amenât des difficultés d'entente finale entre les rapporteurs généraux, d'abord, entre les congressistes ensuite. Il n'en fut rien. Cela tient à la volonté réciproque d'aboutir à un résultat positif : la grande majorité des rapporteurs volontaires, et par cela même des rapporteurs généraux, ont obéi à un même courant d'influence et d'opinion. Et la communauté d'idées fondamentales a rendu facile le travail de condensation des résolutions, allant quelquefois jusqu'au sacrifice total des conclusions en une certaine langue, pour choisir celles qui paraissaient avant tout plus courtes à exprimer et plus fermes en leur teneur concise et brève. »

Ce qui a beaucoup contribué au succès du congrès de Berne, c'est l'exposition de matériel d'enseignement du dessin et surtout l'exposition de travaux d'élèves, qui occupaient les vastes couloirs et les galeries des trois étages de l'Université.

Les congressistes sont particulièrement heureux de trouver dans le compte rendu la reproduction des travaux exécutés sous la direction de M. Aloïs Bouda, professeur à l'École réale, impériale et royale de Kladno (Bohême). Rien de plus suggestif que cette série de travaux embrassant quatre années d'études (10 à 14 ou 15 ans). C'est plein de vie et d'entrain; on sent qu'un souffle tout nouveau anime cet enseignement.

On en peut dire autant de la superbe collection de travaux d'élèves des Public School, de Springfield (Massachusetts), exécutés sous la direction de M. F. A. Daniels. « C'est, dit M. Guébin, le monde où vit l'enfant qu'on lui demande de reproduire. C'est ce qui l'émeut, l'élève et l'éduque humainement, qu'on lui montre. Le dessin n'est plus un art d'exception; il est ce qu'il doit devenir, une langue. » Les dessins et travaux de vannerie de la Training School de Hyannis (Mass.), exposés par M. Baldwin, ainsi que les illustrations de compositions des élèves de Miss Wheeler, à l'École secondaire libre de Providence, méritent les mêmes éloges.

Ces nombreuses reproductions de travaux d'élèves — environ 60 pages — donnent à ce compte rendu une valeur documentaire inappréciable et sont bien propres à faire comprendre ce qu'est actuellement l'enseignement du dessin dans les pays où l'on est entré franchement dans une voie nouvelle. Un vent de réforme souffle aujourd'hui partout; on abandonne les méthodes traditionnelles pour mettre l'enfant en présence de la nature, pour la lui faire observer et aimer. Le dessin devient ce qu'il doit être avant tout : un moyen d'impression et d'expression. Le mouvement, parti des Etats-Unis, tend de plus en plus à se propager dans tous les pays.

Ajoutons que ce volume contient, outre les reproductions de travaux d'élèves, un grand nombre d'autres clichés : portraits des membres du Comité d'organisation, de M. Comtesse, alors président de la Confédération, dont le compte rendu donne in-extenso le discours d'ouverture, de M. le Dr Gobat, conseiller d'Etat, qui a clôturé le Congrès, des congressistes étrangers les plus éminents, vues de Berne, Palais fédéral, Université, etc.

On trouve aussi dans ce volume un excellent résumé de la plupart des conférences qui ont été données avant ou après les séances des sections sur des sujets en rapport avec le but du congrès : conf. de M. J.-J. Pillet, de M. Louis Guébin, de M^{lle} de Labouret, etc.

Dans le but d'assurer la réalisation des vœux formulés par les congrès, celui de Berne a décidé la création d'une *Fédération internationale de l'enseignement du dessin*. Le compte rendu donne des renseignements sur cette institution, destinée à rendre de grands services. Le siège officiel de la Fédération est fixé en Suisse. Le Bureau est composé de M. Fréd. Fritschi, président, de M. Ed. Boos-Jegher, trésorier, et de M. Léon Genoud, secrétaire.

Les questions étudiées au Congrès de Berne, dont plusieurs ont été reprises au 1^{er} Congrès national français de l'enseignement du dessin tenu à Paris du 1^{er} au 5 août 1906, n'ont rien perdu de leur actualité. A ceux qui veulent se renseigner sur l'état actuel de la question de l'enseignement du dessin, nous conseillons non seulement la lecture du compte rendu du Congrès de Berne, mais aussi celle du volume des *Rapports généraux* publié à l'occasion de ce congrès. A. R.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Degré supérieur.

Le papier (*fin*).

Différentes sortes de papiers.

On distingue plusieurs catégories de papiers :

- a) Les papiers pour l'impression ;
- b) » pour l'écriture ;
- c) » pour l'emballage et le pliage ;
- d) » spéciaux et d'un usage industriel ;
- e) Les cartons et les cartes ;
- f) Les pâtes de bois et les pâtes à papier utilisées dans l'industrie.

Les *papiers pour impressions* comprennent des qualités très différentes, depuis les plus ordinaires jusqu'aux papiers de grand luxe.

Parmi ceux-ci, on peut citer le *papier de Chine* pour le tirage des estampes et des eaux-fortes. Il est fait avec l'écorce de bambou macérée dans l'eau. Le *papier du Japon* est fabriqué avec l'écorce du mûrier à papier macérée dans l'eau, il est collé avec le tororo, matière extraite de la racine d'un sésame. Le papier *Wathman* est fait de chiffons ; il sert pour le dessin. Les papiers *vélins* sont des qualités supérieures, composées de chiffons ; ils sont souvent fabriqués à la main et toujours bien satinés.

L'imprimerie emploie aussi certains papiers dits *couchés*, pour les travaux d'illustration. Le couchage consiste à étendre sur la surface des feuilles une pâte spéciale avec des brosses. Cette opération se fait à la machine.

Pour les journaux quotidiens et les ouvrages à bon marché, on utilise les papiers à la pâte de bois moulue ou à la pâte de paille à peine blanchie. Dans ces qualités inférieures, la charge est beaucoup plus lourde que dans les bonnes qualités.

Il convient de mentionner dans cette catégorie les papiers *fiduciaires* qui servent pour les valeurs de banque de commerce (billets de banque) et pour les titres de valeurs industrielles et autres. Ces sortes de papiers ont toutes ou presque toutes des filigranes parfois très compliqués ; ils sont souvent teints de manière à contrarier les tentatives d'imitation. On y emploie des matériaux de premier choix, de la pâte de purs chiffons, donnant un produit d'une solidité exceptionnelle. Ces papiers sont toujours assez minces, mais très nerveux et résistants.

Les *papiers pour l'écriture* peuvent ne différer des précédents que par le collage absolument nécessaire. La majeure partie de ces papiers est unie et non vergée. Les papiers à lettre et certaines variétés de luxe sont *vergés* : ils présentent des filigranes linéaires obtenues en plaçant des baguettes ou *verges* sur la toile de la forme. La dernière catégorie de ces papiers comprend les cahiers d'écolier, faits avec de la pâte de bois pure ou à peu près. En général, dans les papiers à écrire, il y a moins de charge que dans les papiers pour les impressions et les emballages.

Les *papiers pour l'emballage et le pliage* sont très divers. Les bulles, épais et minces, sont un mélange de pâtes de chiffons et de pâtes de bois ; les papiers goudronnés, bruns ou jaunes, sont faits de pâtes non blanchies, auxquelles on a ajouté un certain nombre de cordes goudronnées ; les papiers imperméables sulfu-

risés servent à envelopper les matières grasses ; les papiers maculature sont faits avec des pâtes de rebut, non collées, auxquelles on a ajouté des débris de cordages, de paille hâchée et des déchets de filature.

La catégorie des *papiers pour l'usage industriel* est innombrable ; on ne peut les citer tous. Ce sont d'abord les *papiers peints* dits aussi papiers de tenture ou de tapisserie, dont on recouvre souvent les murs dans l'intérieur des appartements.

Les dessins qu'ils portent sont obtenus par impression. Certains papiers sont teints en pleine pâte, tels sont les papiers pour affiches ; d'autres sont gaufrés et laminés avec dessins en relief pour imiter les cuirs, les étoffes, les tissus divers. On recouvre parfois les toitures de pavillons ou de kiosques avec du papier ciré ou goudronné recouvert de sable et de gravier. Chacun connaît le papier de verre pilé et le papier à émeri, les papiers légers, plissés et unis pour fleuristes, ceux à l'usage des relieurs, des gainiers et des chimistes (papier à filtrer ou papier Joseph). Le *papier buvard* doit être fait avec des chiffons ; il n'est pas collé et n'a subi qu'un laminage léger. Le *parchemin végétal* ou *papier parchemin* provient de l'action de l'acide sulfurique étendu d'eau sur du papier-filtre un peu fort. Il est résistant et imperméable. Grâce à son bon marché, il est fréquemment employé pour l'emballage des fruits et des matières grasses.

La fabrication du *carton* présente de grandes analogies avec celle du papier. Les matières premières sont le vieux papier, les chiffons, l'alfa (graminée qui croît spontanément en Algérie et en Tunisie), le bois, les débris de ficelle et même le fumier. C'est avec le vieux papier qu'on fait le carton gris ou *carton-pâte*.

La matière première est d'abord réduite en morceaux et macérée de manière à obtenir une bouillie. Celle-ci est mise dans un cuvier où elle est remuée par un agitateur mécanique consistant en un axe vertical, armé de palettes. Mais si l'on veut obtenir une pulpe plus homogène, on se sert de piles défibreuses semblables à celles que l'on emploie pour raffiner la pâte destinée à la fabrication du papier. Il suffit de rappeler que ces piles sont des cuves dont le fond est armé de lames métalliques. Au-dessus de ce fond et à une petite distance tourne avec une grande rapidité un cylindre dont la surface extérieure porte un système de lames semblables aux premières ; la matière passe entre elles et se trouve déchirée et réduite en fragments de plus en plus minces.

La transformation de la pâte en carton se fait, soit à la main, soit à la machine. La fabrication du carton à la machine est presque identique à celle du papier, sauf que le nombre des cylindres compresseurs et sécheurs est moins considérable. La fabrication à la main ressemble beaucoup à celle du *papier à la cuve*. Comme nous n'avons rien dit de celle-ci et que ce procédé est relativement simple, nous le décrirons en quelques lignes.

Pour transformer la pâte en feuilles plus ou moins minces, on se sert de formes, c'est-à-dire de châssis en bois dont le fond est formé par une toile métallique assez fine. L'ouvrier plonge la forme dans la pâte en lui donnant un mouvement spécial qui a pour but de la répartir également sur le fond de la forme. Il la soulève et la laisse égoutter. Après avoir pressé avec une seconde forme sur la couche de pâte humide, il dépose la lame de carton sur une feuille de feutre. Il placera là-dessus une seconde feuille de feutre qui recevra un second carton humide, et ainsi de suite. Quand on a obtenu un certain nombre

de feuilles, on soumet le tout à une nouvelle pression, puis les lames de carton sont séparées des lames de feutre et on les fait sécher.

Pour le dessin ou l'impression, on colle parfois sur une ou sur les deux faces des cartons minces une feuille de papier blanc; on obtient ainsi les *cartons blanchis*.

La *carte* est un carton mince, fait en superposant et en collant ensemble des feuilles de papier.

Le papier a des qualités de résistance et de ténacité qui permettent de l'utiliser dans la fabrication de la *lingerie* et de l'*ameublement*. En Allemagne et aux Etats-Unis, on en fait des *cols* et des *devants* de chemise. On a même fabriqué en papier des chemises entières et des jaquettes sans manches. Dans les pays froids, ces vêtements protègent admirablement le corps contre les rigueurs de l'hiver, le papier étant mauvais conducteur de la chaleur. A New-York, une fabrique livre des oreillers, des coussins et des couvertures de lit en papier. Lorsqu'ils commencent à se friper, on les remet à neuf en les repassant au fer chaud.

Nous ne faisons pas encore usage du papier pour la confection des rideaux, mais dans les banquets si fréquents de nos fêtes suisses, nous le voyons employer pour les nappes et les serviettes.

Le *papier comprimé* entre dans la fabrication d'une foule de produits variés et curieux. N'en a-t-on pas fait, en Amérique, des bateaux aussi solides que légers et plus durables que ceux en bois de cèdre et d'acajou ?

Le papier carton tend à remplacer le sapin dans l'Amérique du Nord pour la construction des *portes* des appartements: elles sont indifférentes aux changements de temps, légères et relativement peu coûteuses. On en a fait des *roues* de wagons très durables, d'un roulement très doux, et des *rails* de chemins de fer plus résistants que ceux d'acier aux influences atmosphériques.

Le *papier mâché*, qui n'est que de la pâte de papier soumise à une forte pression, sert à fabriquer quantité d'objets, surnommés *articles de Paris*, tels que encriers, plateaux, coffrets, joujoux de tous genres. Il existe des *tonneaux* en papier utilisés pour l'expédition du pétrole et qui sont moins cassants que ceux en bois. Les Américains n'ont pas craint de faire des *bouteilles* et des *sacs* en papier; ceux-ci sont utilisés pour le transport du blé et de la farine.

Il existe d'autres applications industrielles de cette utile matière qui sont moins connues chez nous. On fabrique à New-York, dans une importante manufacture, des *souliers*, des *bottines* et des *bottes* entièrement en papier, résistant parfaitement à l'eau et conservant aux pieds leur chaleur. En Allemagne et en Suisse, les confiseurs, les marchands de fruits et les restaurateurs font un fréquent usage d'*assiettes* et de *plats* en papier.

Nulle matière ne s'est pliée à une telle multiplicité d'usages. Le génie de l'homme a réussi à tirer un grand parti de ses qualités naturelles, la plasticité, la souplesse, l'homogénéité, la porosité, l'hygrométrie, la résistance et la légèreté; il y en a ajouté d'autres par des mélanges de matières minérales et animales ou par la compression: la transparence, l'élasticité, l'incombustibilité, la dureté, le brillant, la rigidité, la pesanteur. Rien d'étonnant que les industries basées sur les nombreuses propriétés d'une matière si commune se soient multipliées un peu partout. Notre pays, quoique sollicité par d'autres intérêts, a cependant créé quelques papeteries, des fabriques de cartons et de pâte de bois; mais nous sommes tributaires de l'étranger pour les qualités supérieures et les genres spéciaux.

U. B.

DICTÉE

Degré supérieur.

La photographie.

A cette heure la photographie tient dans la vie sociale, dans la science, dans l'industrie et dans l'art une place si considérable que sa disparition subite — imaginaire — paraîtrait un retour immédiat à la barbarie. Par le portrait intime et familial, elle évoque les joies, les tendresses et les espérances du passé; elle réunit ceux qui sont épars; elle fait revivre ceux qui sont morts, et, par une découverte récente, elle leur donne l'illusion complète de la vie, le mouvement et le geste, en un microcosme¹ saisissant de vérité. Appliquée aux investigations scientifiques, elle ausculte les malades et dénonce les phénomènes morbides qui les menacent; elle dévoile et fixe les invisibles de la terre et du ciel; elle compte les myriades d'étoiles du firmament que l'œil ne peut atteindre; elle inscrit les taches, les protubérances et les gouffres des mondes sidéraux, qui sont des mers et des continents inconnus. La multiplicité des applications de cet art merveilleux devait provoquer la recherche de procédés nombreux, pour les rendre économiques, rapides, en même temps qu'utiles et séduisantes.

(*Les arts et les industries du papier.*)

MARIUS VACHON.

ERRATUM. — Nos lecteurs auront corrigé dans la dictée : *La pâte de bois*, 5^e ligne, le mot *mêmes* qui doit s'écrire *même*.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes sur le système métrique.

1. Quel est le poids d'une rame de papier à écrire (500 feuilles) format 44 cm. × 58 cm., sachant que le mètre carré de ce papier pèse 123 grammes ?

Rép. : 15,695 kg.

2. A quel prix faut-il vendre cette rame, si le kg. de papier est compté à 1,35 f. ?

Rép. : 21,20 f. environ.

3. A combien revient un cahier de ce même papier, composé de 10 feuilles de 22 cm. × 29 cm. ?

Solution : La feuille de ce cahier = $\frac{1}{4}$ de grande feuille.

Le cahier de 10 feuilles = $2\frac{1}{2}$ grandes feuilles.

Prix de la grande feuille : f. $\frac{21,20}{500}$

Prix du cahier : f. $\frac{21,20 \times 5}{500 \times 2} = f. \frac{106}{1000} = f. 0,106.$

Les frais de manutention et de débit s'ajoutant au prix de revient, le cahier se vendra de 12 à 15 centimes, suivant la quantité demandée.

4. Un détaillant qui vend des cahiers, format écolier, à 10 centimes pièce, vous prie de calculer son bénéfice sur 100 cahiers, connaissant ce qui suit :

Les feuilles de papier à écrire, de 36 cm. × 44 cm., donnent chacune 4 feuilles format écolier. Le papier, qui pèse 95 g. par m², revient à 1,05 f. le kg. La couverture et la confection des cahiers sont comptés à raison de 30 centimes par douzaine et les frais généraux s'élèvent au 3 % des dépenses précédentes.

¹ Microcosme (*micros*, petit; *cosmos*, monde), abrégé de l'univers.

Solution : 100 cahiers = 1000 feuilles format écolier.

$$\text{Quantité de grandes feuilles : } \frac{1000}{4} = 250.$$

$$\text{Surface du papier nécessaire : } 36 \text{ cm.} \times 44 \text{ cm.} \times 250 = 39,60 \text{ m}^2.$$

$$\text{Poids du papier à écrire : } 95 \text{ g.} \times 39,6 = 3,762 \text{ kg.}$$

$$\text{Prix du papier : f. } 1,05 \times 3,762 = \text{f. } 3,95.$$

Frais de fabrication pour 100 cahiers :

$$\text{c. } \frac{30 \times 100}{12} = \text{c. } \frac{1000}{4} = \text{f. } 2,50.$$

Frais généraux :

$$\frac{(\text{f. } 3,95 + \text{f. } 2,50) \times 3}{100} = \text{f. } \frac{19,35}{100} = \text{f. } 0,20 \text{ environ.}$$

$$\text{Prix de revient : f. } 3,95 + \text{f. } 2,50 + \text{f. } 0,20 = \text{f. } 6,65.$$

$$\text{Bénéfice : f. } 10 - \text{f. } 6,65 = \text{f. } 3,35.$$

U. B.

COMPTABILITÉ

Rendement d'une vache laitière.

La vache *Drapeau* a été achetée par la ferme de Cery, le 6 mars 1891, pour le prix de 600 f. et vendue au boucher le 22 octobre 1906 pour 275 f. Pendant cette période, elle a donné, d'après les inscriptions du vacher, les quantités de lait suivantes :

En 1891	2322 kg.	230 jours de traite.
1892	5350 »	366 »
1893	3987 »	320 »
1894	4134 »	317 »
1895	6011 »	365 »
1896	4029 »	292 »
1897	3723 »	365 »
1898	4384 »	320 »
1899	4379 »	322 »
1900	4641 »	323 »
1901	4240 »	315 »
1902	4635 »	365 »
1903	3780 »	300 »
1904	3551 »	365 »
1905	2482 »	365 »
1906	1487 »	294 »

Ce lait a été vendu en moyenne 14,66 c. le kg.

Drapeau a mis bas neuf veaux évalués à 30 f. au moment de la naissance.

Sa nourriture peut être comptée au prix moyen de 1 f. par jour et l'intérêt du prix d'achat au 4 %.

Il lui a été décerné, lors d'un concours de bétail, une prime de 12 f.

D'après ces données, on demande :

- 1° Le rendement net de cette vache ;
- 2° Le rendement annuel et journalier ;
- 3° La production moyenne de lait par jour de traite ;
- 4° La production moyenne par journée d'alimentation.

(D'après la *Chronique agricole vaudoise* du 10 novembre 1906.)

La vache DRAPEAU	<i>DOIT</i>		<i>AVOIR</i>	
	F.	C.	F.	C.
Intérêt au 4 ⁰ / ₀ de 600 f. pendant 15 ⁵ / ₈ ans	375	—		
Nourriture pendant 5704 jours à 1 f.	5704	—		
Produit de 63135 kg. de lait à 14,66 c.			9255	60
Valeur de 9 veaux à 30 f.			270	—
Perception d'une prime			12	—
Prix de vente			275	—
Rendement net	3733	60		
	9812	60	9812	60

Rendement annuel : f. $\frac{3733,60}{15\frac{5}{8}} = \frac{3733,60 \times 8}{125} = \text{f. } 238,95.$

Rendement journalier : f. $\frac{238,95}{365} = \text{f. } 0,65$

Production moyenne de lait par jour de traite : $\frac{63135}{5224} \text{ kg.} = 12,086 \text{ kg.}$

Production moyenne par journée d'alimentation $\frac{63135}{5704} \text{ kg.} = 11,069 \text{ kg.}$

ASTRONOMIE

Le Ciel

du 15 janvier au 15 février.

SOLEIL

	le 15 janvier.	le 1 ^{er} février.	le 15 février.
Lever à	8 h. 15 m.	7 h. 59 m.	7 h. 39 m.
Coucher à	5 h. 10 m.	5 h. 35 m.	5 h. 57 m.
Durée du jour :	8 h. 55 m.	9 h. 36 m.	10 h. 18 m.

LUNE

Premier quartier, lundi 21 janvier.
 Pleine lune, mardi 29 janvier.
 Dernier quartier, mercredi 6 février.
 Nouvelle lune, mardi 12 février.

Eclipse partielle le 29 janvier ; visible dans l'Amérique du nord et l'Europe orientale.

PLANÈTES

Mercury se lève le 15 janvier demi-heure avant le soleil ; le 15 février, se couche une heure environ après le soleil.

Vénus, étoile du matin ; plus grande élongation le 9 février.

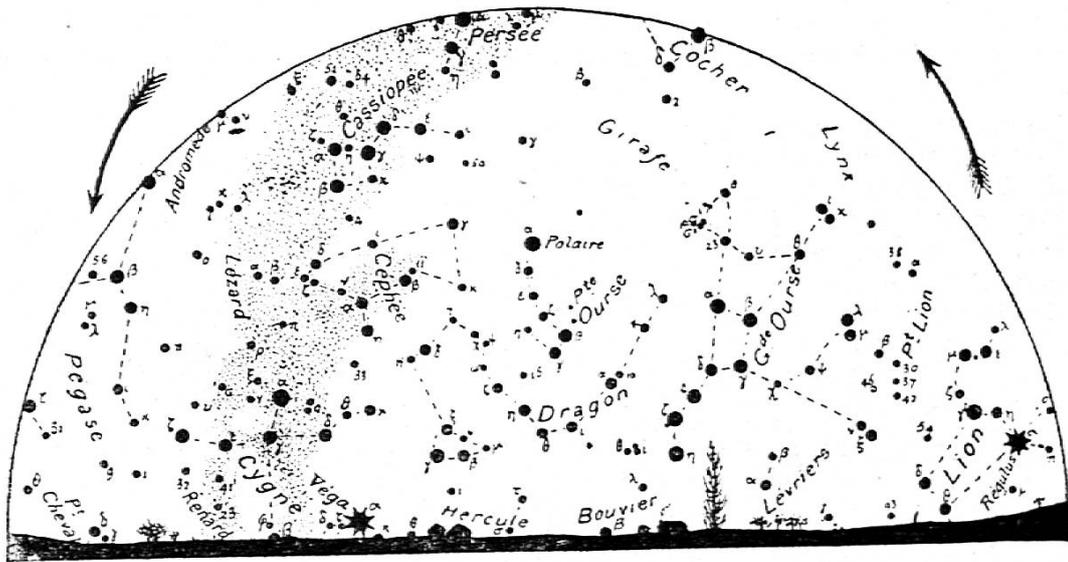
Mars, dans la *Balance*, est observable à la fin de la nuit.

Jupiter brille dans les *Gémeaux*.

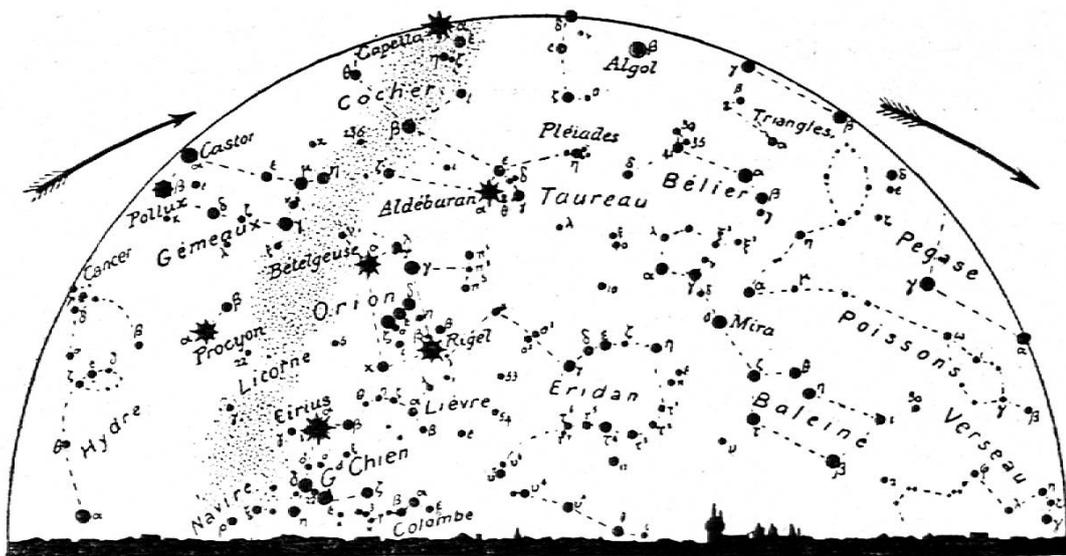
Saturne, dans le *Verseau*, sera bientôt inobservable.

LOUIS MAILLARD.

(Les cartes, tirées de l'*Annuaire astronomique* de Camille Flammarion, représentent deux vues perspectives du ciel en janvier et février, au commencement de la nuit.)



Nord.



Sud.

L'enfance, en la mémoire de celui ou de celle qui se souvient, ressemble à un grand espace vide, dans lequel quatre ou cinq petits événements se lèvent, surgissent dans une espèce de netteté photographique. Cela, très souvent, sans que l'intérêt du souvenir explique cette survie peinte de la chose ou du fait au milieu de l'effacement général de tout ce qui a accidenté ces années. C'est comme si vous aviez dans les yeux un angle de chambre, un fond d'allée, un sourire de vieux visage, pendant que le reste de la pièce, du parc, de l'homme ou de la femme qui avait ce vieux visage est sombré, perdu, irretrouvable. Et ce détail partiel est, bien plutôt qu'un souvenir, une image, une image emmagasinée comme un cliché dans votre cerveau et qui vous revient dans sa rigueur graphique et son éclairage exact, se détachant de tout un passé qu'on dirait, au fond de soi, fuir et se dérober derrière un verre dépoli.

E. DE GONCOURT.

A nos Abonnés

Afin d'éviter les frais du remboursement, nous prions tous nos abonnés de bien vouloir verser d'ici à fin janvier le montant de leur abonnement au compte de chèques postaux n° 11 125.

Le Gérant : C. PERRET

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Augmentations de traitements

Les augmentations du 2^e semestre 1906 sont payables dès ce jour aux recettes des districts.

La contribution à la pension de retraite pour l'année 1906 sera perçue à cette occasion.

Pour les maîtres

Leçons élémentaires sur les métaux par ADJUVANS, publiées sous la surveillance de M. le professeur Dr A. Rossel, de l'Université de Berne. 1 fr. 60

En souscription jusqu'au 31 janvier 1907 chez l'éditeur M. Lucien Vincent, Lausanne.

En vente chez le même éditeur : **Leçons de choses sur les pierres et les terres**, du même auteur. Prix : 2 fr.

Aux Collègues

Famille de Bâle recevrait jeune fille ou jeune homme désirant apprendre l'allemand. — S'adresser à M. Voruz, instituteur, à Riez.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



LES MACHINES A COUDRE



sont sans rivales
pour l'usage de la **famille** et de l'**atelier**.

Plus de **mille** modèles
s'adaptant à toutes les professions.

EXPOSITION INTERNATIONALE
GRAND PRIX
Milan 1906

Paris 1900  Expositions  St-Louis 1904
Grand Prix  universelles  7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robe^{rt}, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 15

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

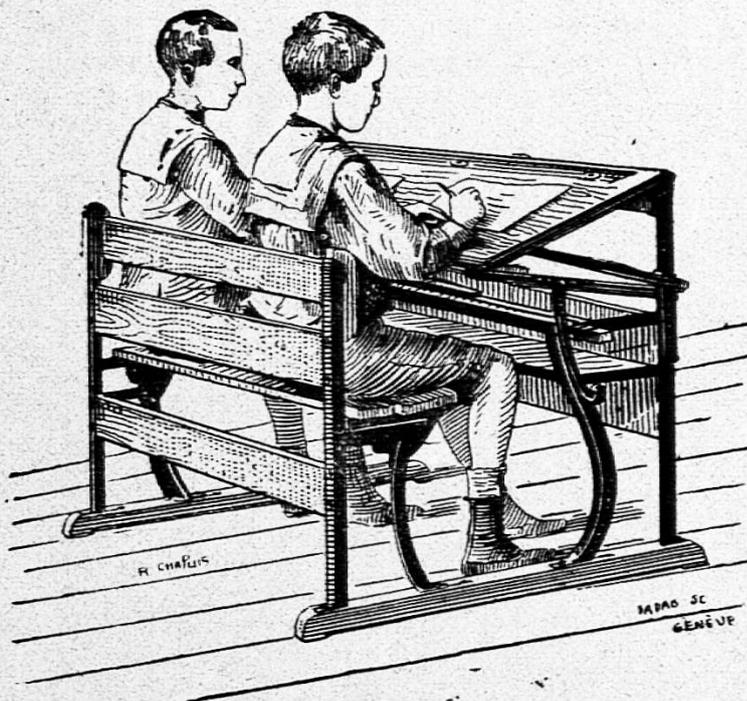
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc

Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC

ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

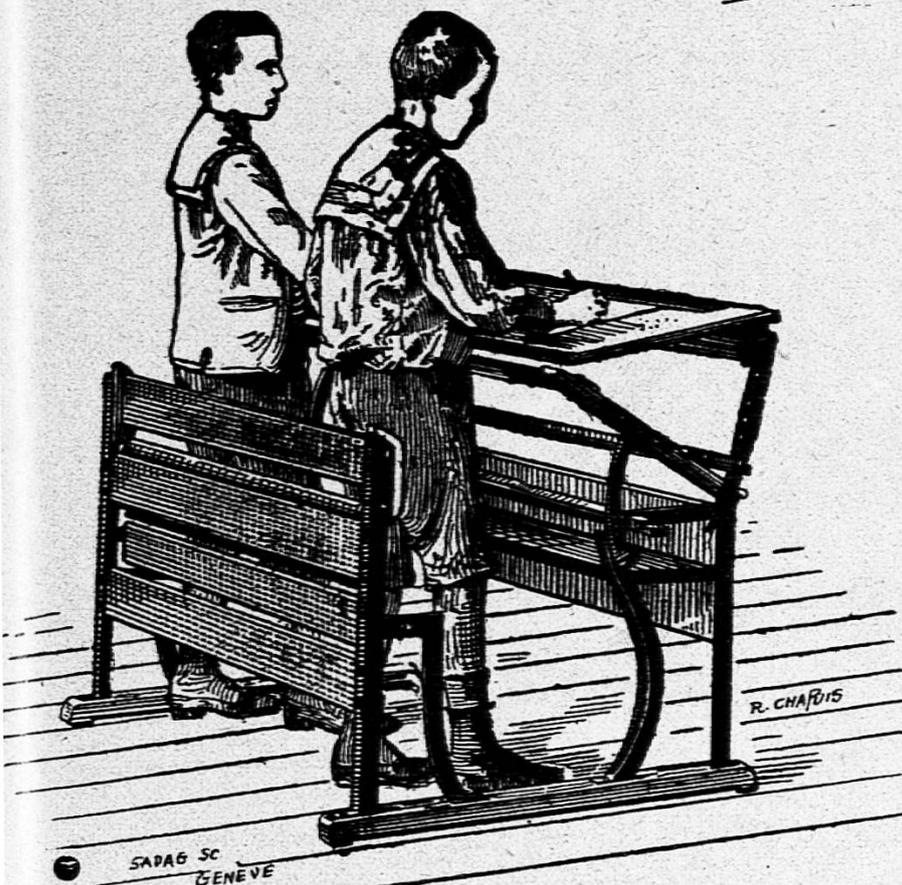
RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE



PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudaises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
sanne, dans plusieurs établissements officiels d'Instruction ; Mon-
treux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
nes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc..

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIÈRE FACILE

LES SUCCÈS DU THÉÂTRE ROMAND

<i>J.-H. Blanc.</i> — Moille-Margot à la montagne, charge vaudoise en 3 actes (5 h. 3 f.),	1 25	heureux, comédie bouffe en 1 acte (5 h.)	1 25
<i>Billod-Morel, A.</i> — Ruse électorale, comédie en 1 acte (6 h.),	1 —	— Une tante embarrassante, saynète en 1 acte (1 h., 2 f.)	1 —
— Fameux poisson, comédie en 1 acte (7 h.)	1 —	<i>Pierre d'Antan.</i> — Le mariage de Jean-Pierre, saynète en 1 acte (2 h., 3 f.)	— 75
<i>Blanc, M.</i> — Les maladresses d'un bel esprit, comédie en 1 acte (4 h., 1 d.)	1 —	— Une fille à marier, comédie en 1 acte (3 h., 3 f.)	1 —
— La valse de Lauterbach, vaudoiserie en 1 acte (7 h., 6 d.)	1 —	— L'héritage du cousin.	
<i>Lambert, A.</i> — Trois soupirants, comédie en 1 acte (5 h., 3 f.)	1 20	— Le remède à Belet.	
— L'amour est de tout âge, pochade en 1 acte (3 h., 4 f.)	1 —	— Parvenus.	
— L'idée de Samuel, pièce villageoise en 1 acte (3 h., 5 f.)	1 —	— Les ambitions de Fanchette, comédie vaudoise en 1 acte (3 h., 2 f.).	
— Les masques, pièce en 2 actes (en préparation).		— A la recherche d'une femme, comédie en 2 actes (4 h., 3 f.).	
— Le calvaire d'un candidat, pièce en 1 acte, en prose (5 h., 3 f.).		<i>P.-E. Mayor.</i> — Les deux moulins, comédie en trois actes <i>pour enfants</i> , avec chœur (3 h., 3 f. et figur.)	1 25
<i>Roth de Markus, A.</i> — O ma patrie, fantaisie patriotique vaudoise, en 1 acte et 1 tableau, avec musique (2 h., 2 f.)	1 —	Partition piano et chants (en location).	
Musique (piano ou orchestre) et décors en location.		» des chœurs (rabais par quantité)	— 50
<i>Jung, Ch.</i> — Le testament, pièce vaudoise en 1 acte	1 —	— Pour l'honneur, drame en 1 acte (3 h. 1 h.)	1 —
<i>Genevay, E.</i> — Un philanthrope mal-		— Ces dames ! comédie en 1 acte (3 f.)	1 —
		<i>Penard, F.</i> — Un nouvel-an chez nous, comédie en 1 acte et 1 prologue	1 e-
		— Le mariage d'Aloïs, comédie vaudoise (avec chants populaires) en 1 acte et un prologue	1 —

Appréciations de la presse.

Gazette de Lausanne. — Les « Enfants du Peuple » viennent de donner, devant des salles combles, deux représentations des trois pièces de M. Paul-E. Mayor : *Pour l'honneur*, *Ces dames* et *Les deux moulins*, et de « Chansons de gestes » de MM. Waldner et Mayor. Ils annoncent maintenant une troisième représentation en matinée, pour dimanche à 2 h.

Ces dames et *Les deux moulins* ont soulevé les applaudissements enthousiastes de toute la salle.

Les deux moulins, avec leurs gracieux ballets, leur charmante musique, sont une comédie fine, spirituelle, émaillée de bons mots; la partition musicale de M. Waldner, ainsi que ses chansons, nous ont montré ce jeune compositeur en grand progrès. Si nous avons quelque conseil à donner à M. Paul-E. Mayor, nous lui dirions : continuez à écrire pour les enfants; vous les comprenez et les aimez et vous trouvez chez eux de gracieux interprètes qui, eux aussi, vous comprennent et vous aiment.

Nous souhaitons donc aux « Enfants du Peuple » de remporter dimanche un succès aussi éclatant qu'aux précédentes représentations.

Nouvelliste. — ... qui joua à la perfection la vaudoiserie traditionnelle, toujours savoureuse, toujours attendue avec curiosité, de Pierre d'Antan : *Le remède à Belet* en est, cette fois, le titre; on eut à l'entendre une plaisir infini.

Revue. — Selon la tradition, que nous souhaitons de voir durer le plus longtemps possible, M. Eug. Roch, le directeur des cours, dont les pièces signées Pierre d'Antan font la joie des Vaudois de bonne souche, avait écrit une désopilante comédie où de braves paysans de Goumœns-le-Jux disent leur fait à de sottés petites dames de Lausanne, qui font les précieuses. Cette charge a été le clou de la soirée.

FÖTISCH FRÈRES, ÉDITEURS A LAUSANNE



SUCCURSALE A VEVEY



DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIII ANNÉE — N° 3.



LAUSANNE — 19 janvier 1907.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie. LAUSANNE



Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Près de 30 000 polices en cours

Conditions des plus libérales — Importantes réserves

**Avantages spéciaux aux membres
de la S. P. V.**

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître

- Scènes de la vie suisse.** par EDOUARD ROD. Avec nombreuses illustrations par D. Estoppey, H. Forestier, A. Rehous, H. van Muyden, O. Vautier et Ed. Vallet. Nouvelle édition. Grand in-8°, 4 fr. —
- La chanson de Madeline.** Roman par SAMUEL CORNUT. Avec deux compositions par Gustave Poetzsch. Petit in-16 elzévirien, 3 fr. 50
- Ægisthos.** Roman antique par A. de MOLIN. Couverture artistique par Mlle A. Duvillard. Petit in-16 elzévirien, 3 fr. 50
- Le luxe de tante Aurélie.** Nouvelle par Mme S. GAGNEBIN. In-16 relié toile anglaise avec plaque spéciale, 3 fr. 75 ; broché, 2 fr. 50
- Marc, le petit Savoyard.** Récit pour la jeunesse, par ADOLF LANGSTED. Traduit du danois, avec 7 illustrations. In-16, cartonné demi-toile, 2 fr. —
- Contes d'Andersen.** Avec 6 gravures en couleurs. In-16 cartonné, 1 fr. 25
- Contes de Schmid.** Avec 5 gravures en couleurs. Petit in-16, cartonné, — fr. 75
- Comment mon oncle, le docteur, m'instruisit des choses sexuelles.** Par le Dr MAX OKER-BLOM. Traduit du suédois par le Dr Leo Burgenstein. Avec une préface par M. Ed. Payot, directeur du Collège cantonal de Lausanne. In-8°, 1 fr. 25

Catalogue d'étrennes en distribution.

MAISON

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont, 22
LAUSANNE

MODÈLE

SPÉCIALITÉ &
CHOIX IMMENSE
en tous genres de

VÊTEMENTS

façon élégante et soignée

DRAPERIE ET NOUVEAUTÉS

anglaises, françaises et suisses

EXPERT-COUCPEUR

10%

d'escompte à 30 jours
aux membres de la S.P.R.

**Nos prix modérés sont toujours et pour
tout le monde marqués en chiffres connus.**



Ecole normale de Porrentruy

1. Examens d'admission de nouveaux élèves.

Conformément à la loi du 18 juillet 1875, une nouvelle série d'élèves sera admise, au printemps prochain, à l'Ecole normale de **Porrentruy**. Les aspirants sont invités à se faire inscrire, d'ici au 11 mars, auprès de la Direction de cet établissement.

Ils joindront les pièces suivantes à leur demande :

- 1^o Un extrait de naissance ou un acte d'origine.
- 2^o Un certificat médical, indiquant s'ils ont été vaccinés, ainsi que les vices constitutionnels dont ils pourraient être atteints.
- 3^o Un certificat concernant l'éducation, le caractère et l'instruction de l'aspirant, délivré par l'instituteur et approuvé par la commission d'école.
Ces deux dernières pièces seront remises sous pli cacheté.
- 4^o Les livrets des notes obtenues à l'école primaire et à l'école secondaire.

Pour le certificat médical, on demandera un formulaire à la Direction de l'Ecole normale.

L'examen d'admission aura lieu à l'Ecole normale de **Porrentruy**, les 1 et 2 avril, à partir de 7 heures du matin.

Ou est prié de donner l'adresse exacte des parents ou du tuteur de l'aspirant.
Berne, le 20 janvier 1907.

Direction de l'instruction publique.

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché
et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER
à Winterthour

EST SON PROPRE ENNEMI!



Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant**, offre :

Pantouffles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	N° 36-42 fr.	2 20
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	» » »	6 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	» » »	7 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48 »	7 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	» » »	9 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	» » »	9 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29 »	4 50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. Echange franco.
450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande.

COQUELUCHE **Remède infailible**
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCENE, 1er Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados).

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRENERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10% au corps enseignant.

